

Rapport de mission d'audit

Institut national polytechnique Félix Houphouët Boigny - Ecole supérieure d'agronomie (Côte d'Ivoire)
INPHB-ESA COTE D'IVOIRE

Composition de l'équipe d'audit

Yoan GALLO (Membre de la CTI, Rapporteur principal)
Patrick OBERTELLI (Expert de la CTI, Corapporteur)
Michel PAVAGEAU (Expert)
Laurent DONATO (Expert international)
Khalid LAHBABI (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 10 Juin 2025

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Institut national polytechnique Félix Houphouët Boigny - Ecole supérieure d'agronomie (Côte d'Ivoire)
Acronyme : INPHB-ESA COTE D'IVOIRE
Académie : COTE D'IVOIRE
Site (1) : Yamoussoukro(siège)

Campagne d'accréditation de la CTI : 2024 - 2025

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplômes d'établissements étrangers)	Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'agronomie de l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny, spécialité Ingénieur agronome	Formation initiale sous statut d'étudiant	Yamoussoukro
L'école propose un cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® :

Demandé

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI: www.cti-commission.fr / espace accréditations

L'audit CTI s'est passé sur deux jours avec une pause entre la première et la deuxième journée due à une fête nationale sur cette période. L'ensemble des collègues et moi-même avons été ravis de l'accueil qui nous a été fait et gardons un bon souvenir de ce séjour en Côte d'Ivoire. L'école a su nous montrer tout ce qu'elle faisait dans le temps imparti.

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

L'École Supérieure d'Agronomie (ESA) est l'une des onze écoles constituant l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), établissement public ivoirien d'enseignement supérieur et de recherche, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. L'INP-HB, créé par le décret n°96-678 du 4 septembre 1996, bénéficie d'une autonomie administrative, financière et académique. L'ESA est localisée sur le site nord du campus de Yamoussoukro.

Créée en 1996 à la suite de la fusion de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) et de l'Institut Agricole de Bouaké (IAB), l'ESA est dédiée à la formation de cadres dans le domaine des sciences agronomiques, et s'inscrit dans une logique d'excellence académique, d'innovation et de service au développement agricole régional.

Formations

L'ESA a pour mission principale la formation d'ingénieurs agronomes (Bac+5), d'ingénieurs des techniques agricoles (Bac+4) et de techniciens supérieurs en agronomie (Bac+3), en plus de parcours de master professionnels (Bac+6) et de formations qualifiantes à travers son incubateur. Elle s'inscrit dans la vision stratégique de l'INP-HB visant à devenir un creuset scientifique de référence en Afrique.

L'établissement s'appuie sur des valeurs partagées : excellence académique, professionnalisme, solidarité communautaire, ouverture partenariale, respect de l'environnement et promotion de l'innovation. Il accueille en moyenne 300 étudiants par an, avec une ouverture marquée vers l'international et un recrutement régional.

Moyens mis en œuvre

L'École Supérieure d'Agronomie (ESA) bénéficie de moyens humains, matériels, numériques et financiers adaptés à ses missions d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Son effectif permanent se compose de 84 enseignants-chercheurs et 13 techniciens, appuyés par 43 vacataires issus des milieux académiques et professionnels. L'équipe administrative comprend 18 membres structurés autour de la direction, des sous-directions (études et enseignements), et des fonctions de soutien (secrétariat, communication, gestion de projets, etc.).

Sur le plan matériel, l'ESA dispose de 50 salles de cours, de laboratoires spécialisés (sols, microbiologie, biotechnologie, etc.), d'équipements pédagogiques modernes et de structures expérimentales (fermes-écoles, usines-écoles). Elle mutualise en outre de nombreuses infrastructures avec les autres écoles de l'INP-HB, notamment les résidences, installations sportives, bibliothèques et plateformes technologiques.

Les moyens numériques sont centralisés par la Direction des Systèmes d'Information de l'INP-HB, qui assure la gestion du réseau, la sécurité des données, et la mise à disposition de solutions numériques pour l'enseignement et l'administration. Un schéma directeur du système d'information encadre ces outils et garantit leur alignement sur les standards de sécurité et d'accessibilité.

Enfin, le financement de l'ESA s'inscrit dans le budget consolidé de l'INP-HB, qui s'élève à 15,5 milliards FCFA en 2024. Sur ce montant, environ 69,8 millions FCFA sont alloués au fonctionnement direct de l'école, hors salaires et investissements, qui sont gérés au niveau central. Le coût annuel moyen de formation par élève est estimé à 4,34 millions FCFA, illustrant un engagement fort en faveur de la qualité et de la soutenabilité des dispositifs pédagogiques.

Evolution de l'institution

L'École Supérieure d'Agronomie (ESA) est issue de la fusion en 1996 de deux grandes institutions de formation agronomique : l'École Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) et l'Institut Agricole de Bouaké (IAB), pour devenir une composante majeure de l'Institut National Polytechnique Félix

Houphouët-Boigny (INP-HB). Elle incarne depuis cette date l'ambition de structurer l'enseignement agronomique supérieur au service du développement technologique et agricole en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest.

Intégrée dans la dynamique institutionnelle de l'INP-HB, l'ESA s'appuie sur un cadre statutaire et une autonomie organisationnelle définie par les décrets régissant l'INP-HB. L'évolution de son périmètre d'action s'est traduite par un élargissement progressif de son offre de formation, aujourd'hui structurée autour de trois cycles diplômants (TSA, ITA, IA), de formations de niveau master, et de programmes qualifiants portés par l'incubateur.

Sur le plan stratégique, l'ESA est alignée avec le Plan d'Orientation Stratégique 2020-2024 de l'INP-HB, articulé autour de six axes majeurs : amélioration de la gouvernance, diversification de l'offre de formation, soutien à la recherche et à l'innovation, ouverture internationale, amélioration des conditions de vie sur le campus, et développement des infrastructures. Ce positionnement stratégique traduit une volonté affirmée de renforcer l'attractivité et l'impact de l'école à l'échelle régionale.

L'école a aussi renforcé sa dimension sociétale avec l'intégration transversale de la problématique genre, l'affiliation à la plateforme genre agricole, la mise en œuvre de formations spécifiques et la participation à des projets d'envergure comme 2PAI-Bélier. Par ailleurs, la création de nouvelles unités pédagogiques, le développement de laboratoires associés à des projets de recherche internationaux, et le lancement du Technopole de Yamoussoukro constituent les jalons récents de son évolution institutionnelle.

III. Suivi des recommandations précédentes

Avis	Recommandation	Statut
Avis n° 2022/06	Pour l'école: Formaliser et systématiser une politique d'évaluation des enseignements	Réalisée
Avis n° 2022/06	Pour la formation: Poursuivre le déploiement de la démarche compétences et l'opérationnaliser	En cours
Avis n° 2022/06	Pour la formation: Poursuivre et rendre systématique la mobilité internationale	Réalisée
Avis n° 2022/06	Pour la formation: Mettre en œuvre le plan d'action pour l'obligation d'un niveau B2 en anglais	En cours
Avis n° 2022/06	Pour la formation: Positionner la validation des crédits à la validation des UE	Réalisée
Avis n° 2022/06	Pour la formation: Diversifier les approches pédagogiques au sein de la formation, en particulier la pédagogie par projet.	En cours

Conclusion

Les recommandations sont majoritairement soldées à l'heure actuelle ; seules trois restent encore en cours, mais celles-ci prendront du temps et avanceront au fur et à mesure des chantiers.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

L'École Supérieure d'Agronomie (ESA) est l'une des 11 écoles de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro. Elle est située sur le campus sud de l'INP-HB à 10 km du centre-ville de Yamoussoukro.

L'INP-HB est sous tutelle administrative et technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et sous tutelle financière du Ministère de l'Économie et des finances.

L'ESA est autonome dans un cadre défini par de contrats d'objectifs et de moyens avec ses deux tutelles. Elle dispose de façon autonome d'un budget alloué par l'INP-HB et de fonds propres qu'elle peut générer au travers d'une Fondation située au niveau de l'INP-HB et cogérée par les écoles.

Le rapport de l'école fait part d'un plan stratégique 2020-2024 de l'INP-HB, mais ne mentionne pas le nouveau plan stratégique 2025-2029.

Le plan stratégique 2025-2030 est en cours de validation. Les dominantes envisagées sont :

- le développement de collaborations et partenariats stratégiques aux niveaux du technopôle, des collectivités territoriales, de l'enseignement supérieur national et de l'Afrique
- le développement de son autonomie financière, dont la création d'une Fondation INP-HB ;
- l'affirmation de la reconnaissance de sa recherche, de la formation et de la formation continue.

Un technopôle de 11000 ha, terrain attribué par l'Etat, est en voie de création.

L'INP-HB a formalisé une politique de responsabilité sociale et environnementale. Au niveau social, une attention particulière est accordée à l'égalité des sexes, ainsi qu'à la lutte contre les violences à caractères sexuel animée par un « Bureau des genres ». Un ensemble de services anime les actions relatives aux aspects sociaux, hygiène et sécurité, prévention, accompagnement des non nationaux, handicap.

Les enjeux environnementaux sont pris en charge par un « Service Développement Durable. » De plus, depuis 2019 l'Institut abrite un centre d'Excellence Africain de la Banque Mondiale pour la valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée.

Une note de la Caisse Nationale de Prévoyance sociale de septembre 2024 demande à L'INP-HB, et prioritairement à l'ESPT et l'ESA, de mobiliser ses élèves en fin de cycle ingénieur pour une sensibilisation à la Santé Sécurité au Travail qu'elle fera. Ceci est insuffisant ; la SST doit être mieux intégrée dans le cycle ingénieur.

La politique de site a été initiée dès 1996 par la création de l'INP-HB qui a regroupé quatre établissements d'Enseignement supérieur, l'ESTP, l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics, l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et l'Institut Agricole de Bouaké. D'autres écoles ont été intégrées depuis, dont l'ESA. Cet Institut a un rayonnement national et régional subsaharien, et permet la mutualisation de moyens et ressources. Des partenariats sont signés avec des états Africains pour former leurs élèves.

La communication extérieure est effectuée au niveau de l'INP-HB, organisée par une « Direction de la communication, des relations extérieures et des affaires juridiques ». Au moment de la visite d'audit, le site internet n'était pas au niveau des ambitions de l'Institut, mais la Direction communication travaillait à sa refonte. Il a été finalisé au moment de la rédaction du présent rapport. Le nouveau site est adapté. Les enseignements et les nombres d'heures qui y sont consacrées sont présentés sur la page de l'ESA.

Sont qualifiées de formation d'ingénieur une formation à Bac+5 (ingénieur agronome) et l'une à Bac+4 (ingénieur des techniques agricoles). Il peut être troublant pour les employeurs d'avoir ainsi

deux intensités différentes de formation pour qualifier la dénomination d'ingénieur. Il conviendra, sous confirmation de la reconduction de l'accréditation Cti pour la formation d'ingénieur agronome, de préciser cette accréditation (par exemple avec le logo de la CTI).

L'institut dispose également d'un intranet.

La communication interne de l'ESA est bien organisée, sous forme de différents supports, présentiels et réseaux.

Niveau de l'INP-HB :

Le décret encadrant les attributions l'organisation et le fonctionnement de l'INP-HB, créé en 2023, identifie quatre organes de gestion : le Conseil de gestion, la Direction générale, le Conseil Académique, et le Conseil Scientifique. Les trois Conseils comprennent, outre des représentants de l'institut, des représentants des entreprises, des institutions publiques et des alumnis.

Niveau de l'ESA :

L'école comprend cinq instances d'administration : Le Conseil d'école, le Conseil pédagogique, La Direction de l'école, le Conseil de classe, le Comité pédagogique.

Il n'y a pas de Conseil de perfectionnement comprenant des partenaires industriels permettant le suivi et les évolutions de chacune des formations.

L'organisation de l'école est en place. Elle comprend un Conseil d'école, Un Comité de direction, un Conseil pédagogique, Un Conseil des professeurs et un jury d'école.

L'ESA propose 3 formations :

- Ingénieur Agronome, niveau Bac+5
- Ingénieur des Techniques Agricoles, niveau Bac+4
- Technicien Supérieur en Agronomie, niveau Bac+3.

La formation Ingénieur Agronome comprend 4 pré-options (Agriculture et ressources animales ; Chimie, industries agricoles et alimentaires ; Économie, gestion et développement ; Génie rural, eaux, forêts et environnement), déclinées ensuite en 11 options.

Le nombre d'options pour des promotions de 60 étudiants semble excessif. Selon les années, certains enseignements sont supprimés en fonction de la demande. En découle un taux d'encadrement particulièrement bas d'environ 3 étudiants par enseignant.

La recherche est gérée au niveau de l'INP-HB. Celle-ci est organisée en quatre Unités mixtes de recherche et d'innovation (UMRI) : Sciences et techniques de l'ingénieur (STI), Agronomie et procédés de transformation (SAPT), Économie et gestion, Mathématiques et sciences du numérique).

Une formation doctorale a été créée en 2013 en Sciences agronomiques et procédés de transformations.

L'école accueille des chercheurs du CIRAD et travaille en collaboration sur trois projets, relatifs à la transition agroécologique de la culture du cacao, au Marachage agroécologique et à la fracture numérique.

7 étudiants sont inscrits en 1^o année de thèse en 2024 sur des thématiques de traitement et de valorisation des déchets agricoles et plastiques.

L'École comprend 84 enseignants permanents, Parmi eux, 39 sont des enseignants chercheurs (au sens de la Cti, i.e. au moins 2 publications sur les 5 dernières années). Se rajoutent, 43 enseignants vacataires dont 24 universitaires et 19 personnels d'entreprises privées et d'administration publique., 13 agents techniques et 18 agents administratifs.

L'activité recherche de l'ESA est un point fort de cette école.

Les équipements mutualisés au niveau de l'INP-HB sont de qualité.

La surface d'enseignement est de 2400 m², soit 6,65 m² par élève. Les infrastructures propres sont considérables, entre autres 50 salles de classes, 2 salles informatiques 8 amphithéâtres de

75 à 800 places, 1 laboratoire de langue, 2 fermes, une parcelle expérimentale de 10ha, 2 usines écoles.

Les locaux et ressources matérielles sont de très bonne qualité. Les équipements sportifs sont satisfaisants.

On dénombre 3008 chambres d'étudiants pour l'INP-HB. La très grande majorité des étudiants étant internes, les effectifs sont liés au nombre de chambres.

La Direction des systèmes d'information est assurée au niveau centralisé de l'INP-HB. Une charte intitulée « Manuel des politiques DSI de l'INP-HB » est bien structurée et précise. L'école est convenablement dotée en salles informatiques.

Le budget de l'INP-HB est financé par l'État ivoirien pour un montant de 15 515 368 040 FCFA, soit environ 24 millions d'euros erreur et les ressources propres d'environ 913.000 €. Ces dernières comprennent les frais d'inscription des étudiants et les projets en collaboration avec les entreprises. Le contrat d'objectifs et de performances de l'INP-HB prévoit un pourcentage de ressources propres de 15% en 2025 et 20% en 2026. Les salaires des personnels de l'École sont versés par l'INP-HB et correspondent à 50% de son budget.

Pour un effectif de 3573 étudiants, le coût moyen global de la formation à l'INP-HB est de 6650€/élève/an. Les frais d'inscription en cycle ingénieur pour les nationaux sont d'environ 120 €.

Le budget propre de l'Esa en 2025 est de 67.850.000 F CFA, soit environ 103.400€.

La Banque Mondiale subventionne sur 6 ans un programme de formation d'ingénieur des techniques agricoles pour une trentaine d'étudiants de Guinée Bissau. La perspective est que ces gens deviennent aussi des formateurs dans leur pays. Les baisses éventuelles de subvention de la part d'organismes internationaux devraient être compensées par les ressources propres développées lors des projets par les écoles.

Par ailleurs, des bourses Erasmus sont attribuées pour des mobilités étudiantes avec SupAgro et l'Institut Agro Montpellier.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Locaux et ressources techniques de qualité ;
- Référence nationale dans le domaine de l'agronomie ;
- Nouveau statut d'EPAST de l'INP-HB propice au développement de l'école ;
- Recherche, innovation et entrepreneuriat.

Points faibles

- Fragilité de la gestion des fermes liée à l'effectif réduit de son personnel technique.

Risques

- Coût de la formation lié à un taux d'encadrement bas.

Opportunités

- Développement du technopôle.

Pilotage, fonctionnement et système qualité

La composition, l'organisation, les compétences et les modalités de fonctionnement des écoles de l'INP-HB, dont l'ESA, sont définies par le règlement intérieur de l'INP-HB. Les principaux organes de conduite sont :

- La direction, qui conçoit et définit les programmes de formation.
- Le conseil pédagogique, qui regroupe les directeurs d'école et décide des actions à mener pour améliorer les performances de chaque école.
- Le conseil d'école, dans lequel les directions, les enseignants, les étudiants et le secteur privé sont représentés, et dont la fonction est notamment d'analyser les résultats des évaluations de l'enseignement, l'insertion professionnelle des étudiants, ainsi que les opportunités de partenariat.
- Le conseil de classe, composé de membres de l'administration, des enseignants et d'un délégué de classe, qui examine les résultats des étudiants et, selon les résultats, propose la promotion au semestre suivant.
- Le jury d'école, présidé par le directeur général adjoint et composé notamment de représentants du secteur privé, ainsi que d'un représentant des étudiants, qui décide des promotions sur la base des propositions du conseil de classe.

Ces différents organes se réunissent soit annuellement, soit semestriellement. Les décisions prises par les différents organes font l'objet de PV, signés et archivés conformément aux règles de gouvernance internes de l'information.

La politique qualité de l'INP-HB est commune à toutes les écoles, dont l'ESA. Elle est très orientée vers la satisfaction des parties prenantes que sont les étudiants, le ministère de tutelle, les partenaires publics et privés, le personnel et enfin la communauté ivoirienne. La politique qualité fait l'objet d'un document d'une page, disponible sur le site internet et affiché aussi dans les bâtiments. Par ailleurs, la politique qualité est rappelée lors des réunions d'information destinées aux étudiants ou au personnel.

Il existe une cartographie de processus au niveau INP-HB, déclinée au niveau ESA : 1) Manager l'ESA, 2) Gérer le système de management de la qualité, 3) Gérer la formation, 4) Gérer les stages et promouvoir le genre, 5) Gérer l'incubateur, 6) Gérer la diplomation, 7) Gérer le marketing et l'expansion, 8) Gérer le système d'information, 9) Gérer les ressources. Les processus sont cohérents avec la politique qualité d'une part, avec les organes de conduite de l'école (voir B1) d'autre part. Des tableaux définissent le pilote de chaque processus, ses objectifs et les indicateurs de suivis associés (KPI). Chaque indicateur est décrit avec son mode de collecte des données, ainsi que sa valeur cible et une éventuelle valeur plafond ou plancher. Les indicateurs ont été construits selon une démarche top-down et sont revus au besoin. Un tableau de bord est en cours de confection.

La direction de la qualité, de la santé, de la sécurité et de l'environnement (DQSSE) figure sur l'organigramme de l'INP-HB. Sa composition, son mode de nomination, ainsi que ses missions et responsabilités sont définis dans les statuts de l'INP-HB. La DQSSE a deux sous-directions, chacune avec une mission distincte : la sous-direction de la qualité, qui s'occupe notamment de l'amélioration continue et réalise les audits internes et la sous-direction de la santé, sécurité et environnement.

L'ambiance familiale qui règne au sein de l'école permet de traiter les éventuels problèmes de classe, de service ou les problèmes individuels de manière très directe et efficace. Les services ont des réunions internes tous les 15 jours et des rencontres avec la direction tous les 15 jours également. Enfin, tout le personnel bénéficie d'un entretien annuel d'évaluation, ainsi que d'une fiche de poste.

L'évaluation des enseignements est systématique, ainsi que l'évaluation des stages en milieu professionnel. Toutes deux reposent sur des formulaires standards. Les résultats sont traités par les organes internes ad hoc (voir B1) et des plans d'actions correctives sont mis en place après consultation auprès notamment des entreprises, branches professionnelles, maîtres de stage et vacataires issus du secteur privé. Les résultats concernant les enseignements sont présentés aux

différentes classes. Lors de leur audition, les étudiants confirment que des progrès sont constatés à la suite des enquêtes.

Par ailleurs, des éléments comme l'augmentation de l'absentéisme, les abandons de stages ou le faible niveau d'anglais ont été identifiés et font l'objet de mesures de correction dont les résultats seront analysés prochainement. La taille humaine de l'école facilite les échanges formels et informels entre les différents acteurs pour mettre en œuvre les correctifs nécessaires. Cette facilité de dialogue a été confirmée lors des auditions des Alumnis et des partenaires externes.

L'ESA est soumise aux exigences qualité issues du référentiel d'évaluation des offres de formation établit par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. L'ESA est auditée annuellement par le ministère et doit impérativement démontrer sa conformité auxdites exigences.

Les recommandations du précédent audit ont été suivies et majoritairement satisfaites. Concernant l'anglais, une première étape a été atteinte avec désormais un niveau B1 obtenu par l'ensemble des étudiants. Le niveau B2 demeure un objectif pour 2026.

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- Ambiance et climat de confiance ;
- Rapports étroits entre tous les acteurs. Réunions formelles planifiées à tous les niveaux et complétées par des réunions informelles.

Points faibles

- Pas de retour des enseignants sur les évaluations des enseignements par les élèves ingénieurs ;
- Le processus de traitement d'une demande spontanée d'amélioration non formalisé.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Pas d'observation.

Ancrages et partenariats

L'ESA est en lien étroit avec plusieurs ministères ivoiriens. Le principal est le Ministère d'État, Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la production vivrière (MEMINADER-PV).

Depuis 2019, dans le cadre d'un mandat conjoint de ce ministère avec la Banque mondiale, l'école organise un mastère professionnel en foncier rural de niveau Bac+6.

L'ESA a ouvert un « Guichet emploi jeunes » dans le cadre de sa collaboration avec le Ministère de la promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. Ce ministère a par ailleurs financé en 2023 l'aménagement de 7 ha de la parcelle expérimentale de l'école.

De plus, plusieurs autres ministères accueillent des stagiaires de l'ESA et font participer des représentants de l'école à des ateliers de réflexion.

Les relations avec les lycées et collèges sont gérées par l'INP-HB pour promouvoir l'institut, et en particulier susciter l'intérêt des jeunes femmes pour les études scientifiques.

L'ESA a des collaborations étroites avec des entreprises.

Les collaborations portent sur 3 axes principaux :

- Participation de partenaires à la vie institutionnelle et pédagogique de l'école
- Mise à disposition de stagiaires
- Activités de recherche et développement au sein de l'ESA

Le Conseil d'école comprend des représentants d'entreprises. Elles sont également associées aux formations par des enseignements, les participations aux jurys semestriels, des conférences, des visites d'entreprises ; elles accueillent des stagiaires et proposent des stages de fin d'études.

Des collaborations ont également trait à la mise en œuvre de projets. Le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles a financé la rénovation du laboratoire de pédologie, ainsi que la construction d'un dortoir sur la ferme de l'ESA.

Au niveau national, dans le cadre de coopérations avec des instances administratives et associatives, l'école élabore et suit la mise en œuvre des plans de développement de 80 sociétés coopératives. Elle va également s'engager sur un accompagnement de 10 organisations professionnelles de la filière hévéa.

Chaque année une Journée De l'Entreprise est organisée à l'INP-HB par son Centre de Gestion Carrière. Pour développer davantage l'initiative des étudiants et leurs relations avec les entreprises, ceux-ci pourraient être directement associés à l'organisation de cette journée.

La recherche est structurée en deux Unités Mixtes de Recherche et d'Innovation (UMRI), « Sciences agronomiques et techniques de production» et « Économie et sciences de gestion ». Le tissu de recherche est particulièrement dense et innervé la formation. Trois projets en collaboration avec le CIRAD et en financement par la Banque mondiale, le Projet Cocoa4Future (de 8M€ sur l'étude des problématiques du cacao), le Projet Marigo et le Projet Terri4Sol).

CIRAD (8M€). Projet à 2M€. Des projets avec l'African Plant Nutrition Institute sont également à noter.

La recherche est active et est appliquée à des problématiques importantes pour le pays et la sous-région.

Une politique générale de l'entrepreneuriat est élaborée au niveau de l'INP-HB. Sous financement de la Banque africaine et mise en œuvre par le MEMINADER-PV, l'ESA a sensibilisé plus de 800 jeunes à la création d'entreprises.

Un incubateur est en place et actif. Un parcours de 6 mois d'ingénieur entrepreneur est mis en place dès la première année en partenariat avec l'entreprise Pierre Castel. Chaque année une dizaine d'étudiants entrent dans ce programme.

L'ESA est membre du réseau national de Formation agricole rurale qui rassemble 32 établissements de formation agricole. Depuis mai 2024, la présidence du réseau est assurée par l'ancien directeur de l'école.

L'ESA est membre du Programme sur les indicateurs des sciences et technologies agricoles de Côte d'Ivoire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dans le cadre de ce projet, l'école est également appui à une faculté d'agronomie de Guinée Bissau et au Ministère de l'agriculture et du renforcement rural de ce pays.

Les partenariats en recherche sont significativement développés avec un ensemble d'établissements.

Des conventions de doubles diplômes sont signées avec Agro Montpellier, L'Université de Rennes-Angers, Bordeaux Sciences Agro, ISARA Lyon. 13 élèves de l'ESA sont partis en mobilité bi-diplômante en 2024-2025 et 1 étudiant de l'Institut Agro Montpellier est venu.

Des mobilités entrantes et sortantes d'étudiants et de personnels ont lieu avec 7 établissements étrangers.

L'ESA bénéficie depuis 2022 d'un appui financier de 1,5M€ de l'Agence Française de Développement pour la formation de 30 ingénieurs-entrepreneurs bissau-guinéens.

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- Réponses à des enjeux agronomiques nationaux essentiels pour l'économie du pays ;
- Densité de la recherche et innovation ; partenariats avec des organismes internationaux ;
- Parcours entrepreneurial ;
- Fort ancrage national ;
- Partenariats entreprises ;
- Activités de recherche ;
- Partenariats académiques internationaux ;
- Contribution de l'agronomie en Guinée Bissau.

Points faibles

- Pas d'observation.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Pas d'observation.

Formation d'ingénieur

Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'agronomie de l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny, spécialité Ingénieur agronome

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de Yamoussoukro

Eléments transverses

Le tronc commun de la formation d'ingénieur agronome à l'ESA repose sur une architecture pédagogique pluridisciplinaire intégrant sciences fondamentales, techniques, humaines et économiques. Structuré sur les trois premiers semestres, il propose des enseignements en mathématiques appliquées, statistique, biologie, physique, chimie, informatique, droit, gestion, anglais et communication. Les unités d'enseignement sont clairement définies et équilibrées entre cours théoriques et applications pratiques, avec un volume horaire adapté (par exemple, 160 h pour l'UE Mathématiques-Statistique-Informatique au semestre 5).

La formation est conçue pour favoriser l'appropriation progressive des savoirs, l'ouverture professionnelle et l'acquisition de compétences transversales, en s'appuyant sur une pédagogie active : travaux dirigés, pratiques, exposés, visites terrain et projets tutorés. Ce socle vise à garantir l'homogénéité des acquis avant l'entrée en spécialisation, tout en préparant les étudiants à la diversité des métiers de l'agronomie.

Le tronc commun de la formation d'ingénieur de l'ESA, couvrant les semestres 5 à 7, vise l'acquisition progressive de compétences générales, scientifiques, techniques et transversales. Il comprend un total de 2 250 heures d'activités pédagogiques, dont 1 350 heures de face-à-face encadré (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) et 900 heures de travail personnel. Ces enseignements sont répartis en 34 ECUE organisés en unités d'enseignement couvrant plusieurs axes de compétences. Les compétences quantitatives et analytiques sont développées à travers les mathématiques appliquées, la statistique, la physique et l'informatique. Les compétences scientifiques et techniques sont abordées via des modules en biologie, phytotechnie, zootechnie, pédologie, écologie, hydrologie et SIG. Des compétences transversales sont visées à travers des enseignements en communication, en langues (anglais), en droit foncier, droit du travail, économie générale, gestion d'exploitation agricole et sécurité des aliments. Le programme comprend également des modules d'éducation physique, de secourisme et de méthodologie documentaire. Chaque ECUE est défini par des objectifs pédagogiques explicites et des prérequis. Cette structuration est conçue pour assurer une montée en compétence progressive avant l'entrée en spécialisation.

Le tronc commun du cycle ingénieur de l'ESA, qui s'étend sur les semestres 5 à 7, est structuré autour d'une approche pédagogique diversifiée mobilisant à la fois l'enseignement théorique, l'application dirigée, l'expérimentation pratique et le travail personnel. Ce tronc commun représente un total de 2 250 heures d'activités pédagogiques, dont 1 350 heures de face-à-face pédagogique réparties en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). À ces heures s'ajoutent 900 heures de travail personnel estimé, soit 40 % du volume global, dédiées aux recherches documentaires, lectures, rédaction de comptes rendus, préparation des exposés, projets de groupe et apprentissage individuel.

La répartition interne du face-à-face pédagogique montre une prédominance des cours théoriques en début de cycle, progressivement complétés par des séances dirigées et pratiques. Les cours magistraux représentent environ 40 % du volume encadré, les TD environ 35 %, et les TP les 25 % restants, selon la nature des disciplines et les objectifs des ECUE. Les modules scientifiques de base (mathématiques, biologie, physique, chimie) sont principalement dispensés en CM et TD, tandis que les disciplines techniques et appliquées (phytotechnie, zootechnie, agroéquipements, écologie, SIG) mobilisent davantage les TP et travaux de terrain.

L'articulation entre les types de séances vise à garantir une progressivité dans l'acquisition des compétences, depuis la compréhension des concepts jusqu'à leur mise en œuvre concrète. Cette organisation favorise également le développement de l'autonomie, de la rigueur méthodologique et de la capacité à travailler en équipe, compétences indispensables pour la suite du cursus.

L'ensemble du dispositif est encadré par des enseignants permanents, avec une structuration par unités d'enseignement et des objectifs pédagogiques définis par ECUE, intégrant des prérequis et des modalités d'évaluation spécifiques.

Le tronc commun de la formation d'ingénieur de l'ESA intègre plusieurs éléments contribuant à l'acquisition progressive de repères professionnels et à la sensibilisation au monde de l'entreprise. Sur les 1 350 heures de formation en présentiel, environ 12 % sont consacrées à des enseignements à visée professionnelle, soit près de 160 heures. Ces enseignements sont regroupés dans des modules d'introduction à la gestion, à l'économie, au droit foncier et du travail, ainsi que dans des unités portant sur la gestion des exploitations agricoles, la comptabilité appliquée, la sécurité des aliments ou encore les outils de pilotage technique (SIG, agroéquipements, etc.).

Les étudiants sont également initiés à la conduite de projet et aux pratiques professionnelles à travers des enseignements méthodologiques orientés vers la production de rapports, la recherche documentaire, la communication technique et les présentations orales. Plusieurs ECUE incluent des visites de terrain, des études de cas concrets et des interventions de praticiens, permettant de confronter les savoirs académiques aux réalités du terrain agricole, agroalimentaire ou rural.

Le tronc commun inclut en outre un stage d'imprégnation en fin de première année, obligatoire pour tous les étudiants, d'une durée variable selon les années, qui vise une première découverte du milieu professionnel dans des structures agricoles, para-agricoles ou rurales. Ce stage fait l'objet d'un encadrement formalisé et d'une restitution écrite, accompagnée d'un retour oral.

Ces différents dispositifs visent à établir, dès le début de la formation, un lien tangible entre les apprentissages fondamentaux et leur mise en œuvre dans les environnements professionnels. Ils contribuent à développer la compréhension des enjeux économiques, organisationnels et réglementaires du secteur agricole et à favoriser une insertion progressive dans le monde de l'entreprise.

La formation par la recherche est progressivement introduite dès le tronc commun du cycle ingénieur de l'ESA. Les enseignements y intègrent plusieurs dispositifs visant à familiariser les étudiants avec la démarche scientifique, l'analyse critique et les outils de production de connaissances. Ces dispositifs représentent environ 10 % du volume horaire du tronc commun, soit environ 130 heures sur les 1 350 heures de face-à-face pédagogique.

Les modules mobilisant ces compétences comprennent les enseignements de statistiques, biologie, écologie, pédologie, agroéquipements, ainsi que les systèmes d'information géographique (SIG). Ces ECUE comportent des travaux pratiques, des mini-projets ou des études de cas, durant lesquels les étudiants sont amenés à concevoir des protocoles d'observation, à collecter des données, à en assurer le traitement, et à restituer les résultats dans des formats techniques ou scientifiques.

Par ailleurs, des enseignements de méthodologie documentaire, de rédaction scientifique et de communication technique sont également intégrés, en soutien aux premières productions écrites structurées attendues des étudiants (rapports, synthèses, exposés oraux). Ces éléments visent à poser les bases de l'autonomie intellectuelle, de la rigueur de raisonnement et de la capacité à formuler et transmettre une information fiable, autant d'aptitudes mobilisées dans les phases ultérieures du cursus, notamment les projets de fin d'études, les stages et les mémoires.

La formation à la responsabilité sociétale et environnementale est introduite dès le tronc commun du cycle ingénieur à l'ESA, selon une approche intégrée à la fois dans les contenus pédagogiques et dans les démarches institutionnelles. Plusieurs modules thématiques abordent de façon explicite les enjeux environnementaux, climatiques, éthiques et sociaux liés à l'agriculture, aux ressources naturelles et à la durabilité des systèmes de production.

Le tronc commun inclut des enseignements en écologie, bioclimatologie, pédologie, hydrologie, sécurité des aliments, ainsi que des modules transversaux en éducation physique, santé, secourisme et langues qui contribuent à sensibiliser les étudiants à la prévention, à l'éthique, à la gestion des risques et à la communication inclusive. En complément, les cours de droit foncier,

droit du travail et économie intègrent des problématiques liées à l'équité, à la gouvernance des ressources et aux responsabilités collectives.

Un volet spécifique est dédié à la formation au genre et au développement durable, encadré par la cellule Genre de l'ESA et ancré dans le partenariat avec la Plateforme Genre Agricole de Côte d'Ivoire. Ce module est inscrit comme obligatoire en tronc commun, totalisant 20 heures (1 ECTS), avec des contenus adaptés aux enjeux africains du développement durable et des méthodologies participatives intégrées. Il est coanimé par des enseignants formés, dont un en situation de handicap, soulignant la dimension inclusive de la démarche.

La pédagogie repose sur une diversité de formats : cours, débats, études de cas, visites, et exercices de réflexion critique. L'ensemble contribue à développer une posture de futur professionnel conscient des impacts sociaux et environnementaux de son action, ainsi qu'une capacité à agir de manière responsable au sein des systèmes agricoles et territoriaux.

Le tronc commun de l'ESA introduit les notions d'innovation et d'entrepreneuriat à travers plusieurs enseignements appliqués et transversaux. Les modules en agroéquipements, phytotechnie, SIG, informatique, gestion des exploitations et économie permettent aux étudiants de mobiliser des compétences en analyse, conception et résolution de problèmes techniques. Ces contenus sont associés à des travaux dirigés, mini-projets, et présentations qui sollicitent l'initiative et la créativité.

Des enseignements en comptabilité, économie générale et étude de marché introduisent les bases de la gestion de projet et de la viabilité économique. L'ESA dispose par ailleurs d'un incubateur interne, présenté aux étudiants du tronc commun via des visites et conférences, renforçant leur exposition à l'entrepreneuriat agricole et à la création d'activité.

Ces dispositifs visent à développer une première sensibilisation à l'innovation et à l'esprit d'entreprise, en amont des approfondissements proposés dans les phases de spécialisation.

Le tronc commun de l'ESA intègre une première exposition au contexte international et multiculturel principalement à travers l'enseignement de l'anglais technique, obligatoire sur les trois premiers semestres, et la préparation aux certifications linguistiques (TOEIC, TOEFL). Ces modules visent à renforcer la capacité des étudiants à évoluer dans un environnement anglophone, tant académique que professionnel.

Les contenus de formation, en particulier dans les modules d'agronomie, de climatologie ou de développement durable, intègrent des références à des problématiques globales, telles que le changement climatique, la sécurité alimentaire ou la gestion des ressources naturelles, abordées dans une perspective internationale.

Des activités de terrain et des conférences thématiques, parfois animées par des intervenants extérieurs ou partenaires étrangers, contribuent à développer une ouverture interculturelle. L'environnement multiculturel du campus de l'INP-HB, qui accueille une part d'étudiants internationaux, participe également à cette dynamique d'internationalisation dès le tronc commun.

Le tronc commun de l'ESA présente une structuration pédagogique cohérente avec les compétences visées par la formation d'ingénieur agronome. Les 34 ECUE répartis sur trois semestres couvrent un large spectre de domaines : sciences fondamentales, techniques agricoles, outils numériques, sciences humaines et sociales, droit, économie, langues, communication et méthodologie.

Les objectifs pédagogiques de chaque ECUE sont définis et accompagnés de prérequis, assurant une progressivité dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire. Les enseignements scientifiques et techniques constituent la part principale du volume horaire, complétés par des modules transversaux qui intègrent progressivement des enjeux professionnels, sociétaux et internationaux.

Des tableaux de correspondance compétences-ECUE ont été établis, facilitant le suivi des apprentissages et l'alignement entre les blocs de compétences (issus des fiches RNCP) et les contenus de formation. Ce dispositif contribue à garantir que les compétences attendues sont effectivement mobilisées et évaluées dans le cadre du tronc commun.

Le tronc commun de la formation d'ingénieur de l'ESA repose sur une diversité de méthodes pédagogiques visant à assurer une acquisition progressive et intégrée des compétences

fondamentales. Les activités pédagogiques sont principalement organisées sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), associés à des travaux de mise en situation (projets tutorés, exposés, études de cas).

Les cours magistraux, représentant environ 40 % du volume de face-à-face pédagogique, sont destinés à poser les bases théoriques dans les disciplines scientifiques, techniques et humaines. Les travaux dirigés, qui couvrent environ 35 % du volume, permettent d'approfondir la compréhension à travers la résolution d'exercices, l'analyse de documents et les discussions encadrées. Les travaux pratiques, constituant environ 25 %, mobilisent les étudiants sur des manipulations en laboratoire, sur le terrain, ou sur des plateformes numériques (SIG, logiciels d'analyse de données).

Des méthodes actives sont progressivement introduites : travaux de groupe, présentations orales, recherches documentaires, visites de terrain et mini-projets dans certaines unités. Cette approche vise à développer l'autonomie, l'esprit critique et l'aptitude à travailler en équipe. L'usage des outils numériques est encouragé pour la production de rapports, l'analyse de résultats et les échanges pédagogiques.

La méthodologie documentaire et la formation à la rédaction scientifique sont intégrées dès le tronc commun, afin de préparer les étudiants à la production de documents structurés et à la communication de leurs travaux.

Le tronc commun de la formation d'ingénieur à l'ESA est assuré par une équipe pédagogique principalement composée d'enseignants-chercheurs permanents. L'encadrement des enseignements est confié à 84 enseignants permanents issus de plusieurs unités pédagogiques, couvrant les disciplines scientifiques de base (mathématiques, physique, chimie, biologie), les sciences de l'ingénieur, ainsi que les sciences humaines, économiques et sociales.

La répartition des interventions est organisée pour garantir une approche pluridisciplinaire équilibrée, avec une implication forte des enseignants titulaires dans les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques. Certains modules transversaux (communication, sport, anglais) sont également pris en charge par des spécialistes internes ou des vacataires spécialisés.

L'équipe pédagogique est coordonnée par la Sous-Directrice des Études et animée par le Conseil pédagogique de l'ESA, chargé de superviser la qualité de l'enseignement, de suivre l'avancement des programmes, et d'assurer la cohérence globale du tronc commun. Le pilotage de la qualité pédagogique repose aussi sur l'application des procédures du système de management de la qualité (SMQ) de l'INP-HB.

La formation d'ingénieur à l'ESA s'articule en deuxième phase autour de 11 spécialités, accessibles à partir du semestre 8, à l'issue du tronc commun. Cette spécialisation progressive se compose d'un semestre d'approfondissement (S8), suivi de deux semestres de spécialisation (S9-S10), incluant un stage de fin d'études long (minimum 5 à 6 mois). Chaque spécialité s'appuie sur une fiche RNCP structurée en blocs de compétences reliés aux référentiels métiers.

L'élaboration des programmes spécialisés repose sur des enquêtes métier, des consultations avec des professionnels non formalisés sous la forme de conseil de perfectionnement et des ateliers de validation pédagogique. Les compétences ciblées relèvent de champs techniques (production végétale, zootechnie, agroalimentaire, agroéconomie, etc.) mais aussi de fonctions transversales : conduite de projet, diagnostic, conseil, évaluation, innovation.

Les blocs de compétences par spécialité comprennent :

- l'analyse de systèmes complexes agricoles ou agro-industriels
- la mise en œuvre de solutions techniques innovantes ;
- la gestion de projet, le pilotage d'activités ;
- la communication, la médiation technique et l'expertise ;

la prise en compte des enjeux environnementaux et socio-économiques.

Les compétences sont déclinées dans les ECUE avec des objectifs pédagogiques spécifiques, évalués selon plusieurs modalités (examens, projets, mémoire, soutenance). Les tableaux de correspondance compétences-ECUE sont disponibles pour chaque parcours.

Les semestres S8 à S10 proposent entre 6 et 10 ECUE selon la spécialité, avec une moyenne de 30 crédits ECTS par semestre. Les volumes horaires diminuent en présentiel pour laisser place à une pédagogie par projet, à des mises en situation, à des analyses de cas réels et à l'apprentissage en milieu professionnel (stage long). Le stage de fin d'études est soutenu devant un jury mixte (enseignants – professionnels) et conditionne la diplomation.

Les contenus sont actualisés régulièrement en lien avec les laboratoires, l'incubateur, les partenaires professionnels et les structures d'accueil des stages. Certains parcours intègrent des modules spécifiques sur le changement climatique, le développement durable, l'agro-business ou encore l'innovation sociale.

Les semestres de spécialisation intègrent une immersion renforcée dans les réalités professionnelles. Chaque parcours comprend un stage de fin d'études d'une durée de 5 à 6 mois au semestre 10, obligatoire et crédité. Ce stage est l'élément central de la professionnalisation, avec encadrement pédagogique, référent en entreprise, et soutenance devant un jury mixte.

Les étudiants réalisent des missions d'appui technique, de conduite de projet, d'analyse stratégique ou de recherche appliquée dans des exploitations agricoles, entreprises agroalimentaires, ONG, institutions publiques ou centres de recherche. Le stage permet l'évaluation directe des compétences professionnelles visées. Les ECUE des semestres 8 et 9 intègrent également des études de cas d'entreprise, des conférences d'acteurs du secteur et des projets tutorés en lien avec des structures partenaires.

La formation par la recherche est pleinement mobilisée dans les semestres de spécialisation. Chaque parcours est adossé à un ou plusieurs laboratoires de recherche (UMRI), ce qui permet une articulation étroite entre contenus académiques et problématiques scientifiques.

Les étudiants réalisent des travaux encadrés, souvent en lien avec les programmes des laboratoires (LaNTA, LAFDC, LaPA, etc.), incluant formulation d'hypothèse, mise en œuvre de protocoles, traitement de données et communication scientifique. Le mémoire de fin d'études valorise cette démarche en exigeant une structuration conforme aux standards scientifiques (résumé, cadre théorique, méthodologie, résultats, discussion, bibliographie).

La RSE est intégrée comme axe transversal dans plusieurs parcours, avec des contenus dédiés (ex. : changement climatique, agroécologie, sécurité alimentaire, droit foncier, résilience des systèmes agricoles). Les fiches RNCP mettent en évidence l'intégration de l'analyse des impacts environnementaux, de l'équité sociale et des enjeux de durabilité.

Les étudiants sont confrontés à des problématiques complexes, via des études de cas, projets en contexte réel, ou missions de terrain. Certaines spécialités (ex. Climat/DD, Agroéco, Forêts/Eaux) intègrent explicitement les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans leurs référentiels de formation. L'approche genre est également présente, à travers les actions transversales portées par la cellule dédiée.

L'ESA dispose d'un incubateur fonctionnel, accessible aux élèves de dernière année, pour l'accompagnement de projets entrepreneuriaux agricoles. Certains parcours (Agroéconomie, Agribusiness, Agroalimentaire) comprennent des ECUE centrés sur le montage de projet, la création d'entreprise, le business plan, ou l'innovation technologique.

Des ateliers, modules de gestion, études de cas réels, rencontres avec des entrepreneurs et interventions de structures d'accompagnement (bailleurs, incubateurs, ONG) renforcent la capacité des étudiants à structurer des initiatives innovantes. Les projets de fin d'étude peuvent, selon les parcours, être orientés vers des innovations sociales ou technologiques valorisées dans des contextes locaux.

La dimension internationale est développée à travers les mobilités académiques, les conventions de double-diplômes (notamment avec Institut Agro Montpellier, Rennes-Angers, Bordeaux Sciences Agro, Isara Lyon) et les stages à l'étranger.

Certaines spécialisations intègrent des contenus explicitement globaux (ex. Climat/DD, Forêts, Économie rurale) et s'appuient sur des intervenants étrangers. L'anglais reste obligatoire avec la validation d'un niveau B1 pour la diplomation, l'objectif est de tendre à terme vers le B2. Des travaux sont parfois rédigés ou présentés en anglais, et les échanges interculturels sont encouragés via les partenariats.

Chaque spécialité présente une cohérence globale entre les blocs de compétences RNCP et les unités d'enseignement proposées. Les référentiels métiers sont explicitement pris en compte dans la conception pédagogique. Le stage de fin d'études constitue le pivot de l'évaluation finale des compétences professionnelles et d'ingénierie.

Dans les semestres de spécialisation (S8 à S10), les méthodes pédagogiques évoluent pour favoriser une plus grande autonomie et une approche par projet. Le volume horaire en présentiel est réduit pour laisser place à des activités dirigées vers la recherche appliquée, la résolution de cas réels et la conduite de projets en autonomie ou en binôme, en lien avec des problématiques professionnelles concrètes.

Les séquences pédagogiques combinent toujours CM, TD et TP, mais privilégient les études de cas complexes, les projets pluridisciplinaires, les analyses de terrain et les simulations professionnelles. Le semestre 10 est essentiellement consacré au stage de fin d'études, qui constitue une situation d'apprentissage en milieu professionnel, avec production d'un mémoire structuré et soutenance orale.

L'incubateur de l'ESA, les laboratoires de recherche et les partenaires institutionnels sont mobilisés pour accompagner certains projets innovants ou de recherche appliquée. Les interventions extérieures (conférences, séminaires métiers) participent également à l'enrichissement du parcours.

La démarche pédagogique vise à consolider les compétences de diagnostic, de conception, de gestion de projet, de communication technique et de prise d'initiative, attendues d'un ingénieur en fin de cursus.

Dans les semestres de spécialisation, l'équipe pédagogique est renforcée par la contribution de vacataires professionnels (au nombre de 43), issus du secteur agricole, agroalimentaire, forestier, environnemental ou économique. Ces vacataires interviennent principalement sur les unités professionnalisantes, les projets d'ingénierie, et l'encadrement des stages de fin d'études.

Chaque spécialité est placée sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique, enseignant permanent, en charge de la cohérence scientifique et pédagogique du parcours. Les enseignants-chercheurs permanents poursuivent leur implication dans les enseignements spécialisés et les projets de recherche appliquée, notamment à travers les unités mixtes de recherche et d'innovation (UMRI).

L'implication des acteurs extérieurs permet de renforcer l'adéquation entre la formation académique et les réalités professionnelles, de proposer des études de cas réels, et d'encadrer les travaux de mémoire ou de projet de fin d'études avec une double expertise académique et métier. L'équipe pédagogique est également mobilisée pour l'évaluation des stages, la correction des mémoires et la participation aux jurys de soutenance.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Structuration claire du cursus en tronc commun, pré-spécialisation et spécialisation sur 3 ans ;
- Présence de trois stages obligatoires, intégrés dans le programme et encadrés ;
- Équipe pédagogique stable et pluridisciplinaire, combinant académiques et professionnels.

Points faibles

- Approche compétence partiellement opérationnelle : référentiel non entièrement formalisé ou diffusé ;
- Absence d'un module structuré en entrepreneuriat, malgré l'existence d'un incubateur ;
- Internationalisation peu visible dans les contenus pédagogiques, hors dispositifs de mobilité.

Risques

- Risque de fragmentation pédagogique entre spécialités si le pilotage n'est pas harmonisé ;
- Charge horaire importante, à surveiller dans les maquettes révisées ;
- Dépendance persistante aux vacataires sur certains enseignements clé.

Opportunités

- Exploiter les tableaux compétence x ECUE pour renforcer l'alignement pédagogique ;
- Institutionnaliser la démarche RSE et genre comme modèle pédagogique et identitaire ;
- Créer une UE "Innovation & entrepreneuriat" en lien avec l'incubateur et les stages.

Recrutement des élèves-ingénieurs

Les 3 principaux diplômes délivrés par l'ESA sont (i) le diplôme d'Ingénieur Agronome (IA - Bac+5), (ii) le diplôme d'Ingénieur des Techniques Agricoles (ITA - Bac+4) et (iii) le diplôme de Technicien Supérieur en Agronomie (TSA - Bac+3). L'ESA délivre également des Masters professionnels (Bac+6) et un certificat d'agri-preneur dans le cadre de son incubateur.

Il n'y a d'admissions en formation d'IA qu'en L3. Les admissions se font essentiellement par voie de concours à bac+2 après un cycle CPGE.

Théoriquement, on peut également rejoindre la L3 de l'ESA :

- Avec une L2 en Sciences de la Nature et en Chimie Biologie Géologie ;
- Avec un diplôme du cycle TSA ;

Dans la réalité, 98% des 50 places ouvertes annuellement en admission à l'ESA sont réservées à des élèves de CPGE. Ce choix est guidé par une seule intention : assurer un niveau élevé des ingénieurs.

Le nombre de places en formation IA est de 50. L'ESA aimerait ouvrir 10 places supplémentaires à la rentrée 2025/26 et être en capacité d'accueillir 80 étudiants à partir de la rentrée 2027/28. Le blocage réside dans le nombre de lits disponibles pour accueillir les étudiants supplémentaires en internat, une quasi obligation à l'INPHB.

L'ESA indique vouloir s'ouvrir à l'international. L'école n'est toutefois pas assez visible à l'international (mauvaise communication) et son site internet, première chose que l'on regarde depuis l'étranger, a besoin d'être amélioré. On y trouve par exemple difficilement des informations précises sur les syllabus (yc pour des séjours en transfert de crédits). Par ailleurs, le nombre de places réservées aux internationaux est extrêmement faible. L'ESA prétend que ce nombre serait en train d'être revu à la hausse. Les admissions en M1 ou M2 en double-diplôme sont également extrêmement rares.

Enfin, il est intéressant de noter que l'ESA cherche à encourager les candidatures féminines. Pour cela, l'école peut s'appuyer sur la cellule genre de l'INPHB dont l'ESA abrite une représentation. Des actions de proximité (festivals) sont organisées avec les lycées scientifiques et techniques pour casser les stéréotypes de genre dans les métiers agricoles et environnementaux. Les étudiants de l'ESA se mobilisent pour ces événements. De plus, l'ESA est signataire de la charte de la plateforme genre agricole de Côte d'Ivoire (créeée en 2018 par le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles).

Les étudiants de CPGE à l'INPHB peuvent, en fin de 2ème année, accéder aux cycles ingénieurs de l'INPHB via un concours interne à l'INPHB. Tous les étudiants des CPGE de l'INPHB passent les mêmes épreuves écrites. Les épreuves, qui couvrent les matières scientifiques communes (mathématiques, physique, chimie, ...), sont les mêmes pour toutes les écoles d'ingénieurs de l'INPHB, y compris donc la formation Ingénieurs Agronomes de l'ESA. Le concours en question est organisé par la structure en charge des examens et des concours de l'INPHB. Les directeurs des écoles font partie du jury qui établit la liste définitive des candidats retenus. Chaque année, environ 150 candidats de BCPST se présentent à l'ESA.

Les titulaires d'une L2 désireux de rejoindre l'INPHB (dont l'ESA) passent un concours d'entrée spécifique (Concours Direct d'entrée en Cycle Ingénieur). Les candidats doivent déposer un dossier. Les admissibles passent des épreuves écrites (Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie / Agronomie, Français et Anglais). Un entretien de motivation et de connaissances générales/agronomiques peut être organisé.

L'ESA offre chaque année 1 place aux 5 meilleurs diplômés du cycle Technicien Supérieur en Agronomie de l'école. L'admission se fait sur dossier.

Quant aux étudiants internationaux, leur recrutement se fait par voie de concours ou sur dossier dans le cadre éventuel de conventions de formations.

Les candidats à l'entrée à l'ESA sont tous admis en L3 (tronc commun). Il n'y a pas d'admissions en M1 ou en M2.

Pour le concours interne, il existe une limite d'âge fixée à 25 ans. Les résultats au concours permettent d'établir un classement unique de tous les candidats. Les candidats sont ensuite ventilés dans les écoles d'ingénieurs en fonction :

- De leur rang au classement général ;
- De leurs vœux ;
- Du nombre de places offertes aux différentes filières de CPGE par chaque école, l'ESA ouvrant 50 places par an accessibles uniquement à des étudiants de BCPST.

Pour l'admission depuis une L2, les candidats sont classés selon leurs performances aux épreuves et à l'entretien.

La voie d'admission sur DTS n'est ouverte qu'à ceux qui ont obtenu leur diplôme dans l'année en cours et qui peuvent se prévaloir d'une moyenne de scolarité supérieure ou égale à 14/20.

La seule mise à niveau prévue s'adresse aux très rares élèves internationaux non francophones admis à l'ESA. Il s'agit d'une mise à niveau en langue française allant de 3 à 6 mois avant le début effectif des cours. Pour certains, des cours de français sont imposés durant toute la première année scolaire à l'ESA (ex. d'étudiants de Guinée Bissau).

Les échecs/difficultés sont gérés lors des conseils de classe (2 par an). Un système de rattrapage existe.

L'ESA a communiqué au jury d'audit des tableaux du nombre d'admis et de leur provenance pour 2022, 2023 et 2024. Sauf erreur, nous n'avons pas de document de suivi de l'origine géographique ou sociale des élèves, de la profession des parents ou des catégories socio-professionnelles (CSP) des admis, ni de plan d'action en faveur d'une éventuelle diversité sociale et de genre même si des efforts sont faits pour attirer les femmes dans la formation.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Un recrutement très sélectif (dès l'entrée en CPGE à l'INPHB) et un processus d'admission qui garantit un excellent niveau des admis ;
- Les étudiants recrutés ont un profil adapté à la formation ;
- Souci d'intégrer des jeunes femmes.

Points faibles

- Le processus de recrutement ne favorise pas la diversité des origines géographiques de ses élèves ;
- Site web inopérant où il est très difficile de trouver des informations précises sur les différentes voies d'admission et les programmes ;
- Mixité et ouverture sociale ne sont pas encore une préoccupation de l'école ;
- Peu d'analyse des résultats du recrutement sur la provenance des candidats.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Une école réputée en Côte d'Ivoire ;
- Régionalisation de nombreuses activités en développement ;
- Réseau de partenaires qui devrait inciter à l'ouverture ;
- Amélioration de la communication institutionnelle afin d'améliorer sa visibilité à l'international.

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

L'INP-HB ESA met en place un dispositif d'accueil structuré et multiservices pour l'intégration des nouveaux élèves-ingénieurs. En début d'année académique, une réunion d'information est organisée par la Direction Générale Adjointe en charge de la Pédagogie et de la Vie Étudiante, rassemblant l'ensemble des services concernés (bourses, restauration, hébergement, santé, social, sécurité, associations, stages, numérique, orientation, etc.). Cette rencontre facilite l'identification des interlocuteurs et la compréhension des dispositifs d'accompagnement disponibles.

L'ESA dispose en complément de dispositifs spécifiques, incluant une équipe d'élèves et de personnels dédiée à l'accueil des primo-arrivants. Ce groupe est mobilisé dès les inscriptions pour orienter les nouveaux élèves dans les démarches d'hébergement et de scolarité. Une note d'information anti-bizutage est remise à chaque étudiant à cette étape. Une réunion d'accueil institutionnelle est également organisée dès la première semaine de cours pour présenter le fonctionnement de l'école et répondre aux interrogations. Pour les étudiants internationaux, un dispositif renforcé est prévu. À leur arrivée à l'aéroport d'Abidjan, ils sont accueillis et transférés jusqu'à Yamoussoukro, puis accompagnés tout au long de la procédure d'inscription. Le Bureau des étudiants non-nationaux propose des activités d'intégration culturelle, comme l'Akwaba Day, voyage thématique autour de la culture ivoirienne. Ces actions, en lien avec le service de la vie étudiante, contribuent à un accueil inclusif et attentionné.

Le campus INP-HB Sud, lieu de résidence des étudiants, est bien aménagé et connecté à l'école grâce à un service régulier de navettes. Il regroupe toutes les commodités nécessaires (restauration, santé, espaces de vie, commerce) et bénéficie d'un encadrement de proximité par les inspecteurs des études, très investis dans le suivi des élèves. Ceux-ci jouent un rôle pivot dans la prévention des difficultés, en lien avec les représentants étudiants. Un accompagnement médical et social est accessible sur le campus (dispensaire, assistantes sociales), mais les dispositifs de tutorat entre promotions, bien présents, gagneraient à être mieux structurés. La sensibilisation aux Violences Basées sur le Genre (VBG) est assurée à travers des campagnes ponctuelles, mais leur intégration dans une politique d'établissement plus visible serait souhaitable.

La vie étudiante à l'ESA est particulièrement vivante, structurée autour de l'Amicale des élèves de l'ESA, qui coordonne les différentes associations de l'école et organise de nombreuses activités. Cette structure bénéficie de locaux dédiés sur le campus INP-HB Sud, et d'un budget alloué par l'administration, ce qui permet d'assurer l'autonomie et la régularité des initiatives.

L'Amicale joue un rôle moteur dans l'animation du campus, en lien étroit avec le BDE central de l'INP-HB. Elle organise chaque année le Festival Agronomique, événement majeur du calendrier étudiant, rassemblant les différentes filières, les alumni et les partenaires extérieurs autour de débats, démonstrations et moments festifs. Les élèves sont également engagés dans la vie locale, notamment à travers des actions de sensibilisation dans les lycées environnants sur les métiers de l'agronomie et les enjeux de durabilité. Ils participent à divers concours, forums de l'agriculture et événements de vulgarisation scientifique, contribuant ainsi au rayonnement de l'école et au développement de leurs compétences transversales.

La gouvernance étudiante est bien structurée, avec un maillage composé de délégués de promotion, de classe et de sous-chefs, garantissant une remontée efficace des besoins étudiants et un dialogue permanent avec l'administration. Les inspecteurs des études entretiennent une relation de confiance avec ces représentants, renforçant la réactivité et la qualité de l'accompagnement. Les élèves participent également à des concours académiques et à des événements de vulgarisation scientifique, témoignant de leur implication au-delà du cadre académique strict. Toutefois, la reconnaissance académique de cet engagement reste à structurer. Une formalisation sous forme de crédits ou via un référentiel de compétences intégrées au supplément au diplôme constituerait une évolution souhaitable.

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- Campus résidentiel intégré avec services complets à proximité immédiate de l'école ;
- BDE structuré, disposant de locaux et d'un budget alloué, acteur central de la vie étudiante ;
- Festival Agronomique annuel, événement structurant renforçant l'identité de l'école et les liens avec l'extérieur ;
- Implication concrète des élèves dans des actions de sensibilisation dans les lycées du territoire ;
- Encadrement rapproché et bienveillant assuré par les inspecteurs des études.

Points faibles

- Valorisation académique de l'engagement étudiant encore partielle et peu formalisée ;
- Tutorat entre promotions existant mais non structuré de manière institutionnelle.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Capitaliser sur le Festival Agronomique comme levier de communication externe et de développement de compétences transversales.

Insertion professionnelle des diplômés

L'ESA s'appuie essentiellement sur les services de l'INPHB et sur des initiatives de l'association des étudiants. L'emploi du temps (sur les 3 années) ne semble pas comporter de créneaux (libres ou encadrés) explicitement dédiés à la préparation à l'emploi.

L'INPHB a inauguré un Career Center en juin 2024 avec une plateforme accessible en ligne par tous les étudiants de toutes les écoles de l'INPHB. Les étudiants ont la possibilité de participer à des ateliers pratiques pour apprendre à rédiger un CV ou une lettre de motivation, à se préparer à un entretien. Le Career Center s'occupe également d'organiser la venue des entreprises à l'INPHB (formations, ateliers, forums, conférences...), de centraliser les offres d'entreprises (emplois, stages...). Il peut apporter une aide aux étudiants pour répondre aux offres. L'ESA reçoit également des offres d'emploi directement des entreprises ou des organisations publiques. Elle en assure la diffusion auprès de ses élèves.

En pratique, c'est essentiellement au contact des alumni et des vacataires du public ou du privé (enseignement, conférences, manifestations diverses...) que les étudiants s'informent sur les carrières possibles dans leur secteur. Les stages sont également l'occasion de s'informer.

S'agissant des stages, il est à noter que les étudiants n'envoient pas CV et lettres de motivation à des entreprises pour leur recherche de stage ce qui, en France, fait partie de la formation à la recherche d'emploi. Les organismes publics et privés en demande de stagiaires de l'ESA préfèrent envoyer leurs offres de stages au service ad hoc de l'ESA, lequel consolide les offres et les propose aux étudiants. Les meilleurs étudiants choisissent en premier.

De plus en plus de jeunes souhaitent entreprendre. Les échecs sont fréquents. Une formation structurée à l'entrepreneuriat serait nécessaire.

L'ESA, très en lien avec ses alumni et le tissu socioéconomique ivoirien comme régional, a une relativement bonne vision de la carrière de ses diplômés. Cette connaissance reste toutefois très informelle et ne fait pas l'objet d'un suivi organisé. L'ESA échange fréquemment avec ses diplômés, lesquels participent volontiers activement à la vie de l'école. C'est essentiellement de cette façon que l'école construit sa vision prospective du marché de l'emploi (offres, compétences attendues...).

Les diplômés de l'ESA trouvent a priori très facilement un emploi et de nombreux étudiants sont recrutés à l'issue de leur stage :

- La qualité des diplômés de l'ESA est reconnue et très prisée des employeurs qui sont en demande de diplômés de l'école ;
- Il n'y a pas d'autre vivier de diplômés. Spontanément, les employeurs se tournent vers l'ESA qui est la référence ;
- L'ESA ne diplôme pas assez d'ingénieurs au regard de la demande ;
- Quelques employeurs emblématiques que l'école ne peut pas satisfaire pleinement : le Bureau National d'Etudes Techniques et Développement (BNETD), le Ministère de l'agriculture...

Les diplômés de l'ESA trouvent tous un emploi au plus tard 4 mois après leur diplomation. La part de diplômés fonctionnaires a diminué au profit du privé. Les employeurs, publics comme privés observent un turnover de plus en plus rapide.

Un suivi des diplômés s'organise au niveau de l'INPHB.

- L'INPHB réaliseraient tous les ans une enquête d'insertion professionnelle des diplômés 6 à 12 mois après l'obtention de leur diplôme. Pas de preuve.
- L'INPHB, au travers de son Bureau de l'Impact Institutionnel, s'est tout récemment engagé à avoir un suivi plus précis des diplômés de l'Institut afin d'établir des statistiques. Cela a conduit à une première enquête lancée en avril 2024 auprès des diplômés des promotions 2020 à 2023 incluses.

Les résultats pour l'ESA de l'enquête 2024 ci-dessus ont été rassemblés dans un document au moyen de graphiques difficilement exploitables, sous forme brute et sans analyse ni synthèse des résultats. Par exemple, dans les tableaux qui nous ont été communiqués, les répondants incluent

aussi bien des ingénieurs que des techniciens supérieurs. Les salaires, moyennés, semblent au bon niveau.

Au niveau de l'ESA, l'école indique avoir mis en place un système d'évaluation et de suivi pour mesurer l'impact de ses formations sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Ce système s'appuierait sur des enquêtes régulières, des analyses statistiques avec une communication transparente des résultats. Aucune preuve ne nous a été donnée.

Globalement l'ESA entretient de très bonnes relations avec ses diplômés et réciproquement. Elle s'adresse à ses alumni pour des interventions sur des sujets d'actualité (Changement climatique, agrobusiness...). Les sujets des conférences sont petit à petit intégrés dans les programmes. En pratique, c'est grâce à ce lien fort entre l'école et son environnement / ses diplômés et essentiellement au travers d'échanges informels mais permanents avec ses alumni que l'ESA se forge une vision prospective de l'évolution du marché de l'emploi dans les secteurs qui la concernent, et qu'elle s'adapte. Les transitions numérique et environnementale font partie des sujets pris en considération dans les discussions sans que l'on n'ait pu mesurer factuellement les évolutions des syllabi sur ces sujets.

Compte tenu de ce que la communauté est assez petite, que les employeurs des diplômés de l'ESA sont bien identifiés et que de nombreux alumni interviennent dans la formation, l'ESA peut avoir facilement une vision assez qualitative de la carrière de ses diplômés.

L'amicale des anciens élèves de l'ESA (Alumni ESA) est un réseau très dynamique. Elle est réputée « efficace » en matière de partage d'opportunités professionnelles et de placement des alumni.

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Aucune difficulté pour les diplômés de trouver un emploi ;
- Des diplômés employés à très haut niveau (Ministre, DG...) ;
- La promesse de carrières très belles et diverses, avec de bons salaires.

Points faibles

- L'école ne peut pas satisfaire la demande ;
- Un suivi informel des diplômés et alumni.

Risques

- Evolution technologique rapide dans le secteur agronome.

Opportunités

- S'appuyer sur la force de l'INP-HB pour améliorer le suivi de l'insertion des diplômés en utilisant les indicateurs de suivi de carrière.

Synthèse globale de l'évaluation

L'École Supérieure d'Agronomie de l'INPHB (ESA) présente un profil institutionnel solide, inscrit dans un écosystème national stratégique pour le développement agricole de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique de l'Ouest. Elle s'appuie sur une offre de formation bien structurée, des moyens matériels de qualité, et un réseau de partenaires académiques et professionnels actif, tant au niveau national qu'international.

L'audit révèle cependant que cette assise institutionnelle et matérielle doit encore s'accompagner d'un renforcement des outils de pilotage pédagogique, de qualité et de gouvernance notamment sur :

- L'absence d'un conseil de perfectionnement est un point bloquant, qui nuit à la formalisation du dialogue avec les acteurs socio-économiques et à l'évolution réactive des programmes.
- La démarche compétences est bien entamée mais pas encore opérationnelle : syllabi incomplets, tableaux compétences-UE non systématiquement exploités.
- L'ouverture internationale, bien réelle sur le plan des mobilités, n'est pas suffisamment ancrée dans les contenus pédagogiques ni dans une stratégie institutionnelle lisible.
- Le suivi de l'insertion professionnelle repose encore trop sur des échanges informels, sans tableau de bord ni analyse consolidée, malgré une insertion rapide et qualitative.
- L'accès à la formation reste très sélectif et peu diversifié : 98 % des élèves viennent du CPGE de l'INP-HB, au détriment d'une ouverture géographique et sociale.

En résumé, l'ESA est une école de qualité, mais elle doit passer d'un pilotage institutionnel "par le terrain" à un pilotage structuré "par les indicateurs". Ce changement de paradigme est indispensable pour conforter son positionnement et viser une reconnaissance internationale durable.

Analyse synthétique globale

Points forts

- Forte identité institutionnelle (statut INP-HB) ;
- Formation bien structurée sur 3 ans (tronc commun + options de spécialités) ;
- Excellente insertion professionnelle (emploi < 4 mois) ;
- Moyens matériels très solides (fermes, usines, labos, résidences) ;
- Recherche appliquée dynamique (projets Banque mondiale, CIRAD, AFD) ;
- Partenariats étendus (nationaux, Afrique, Europe) ;
- Climat scolaire sain, encadrement personnalisé.

Points faibles

- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Démarche compétences incomplète, référentiel non finalisé ;
- Internationalisation peu intégrée aux contenus pédagogiques ;
- Pas de valorisation de l'engagement étudiant ;
- Pas d'UE dédiée à l'entrepreneuriat dans le tronc commun ;
- Recrutement interne peu diversifié (CPGE INP-HB) ;
- Suivi insertion encore informel, pas de pilotage par indicateurs.

Risques

- Risque de fragmentation pédagogique entre spécialités ;
- Charge horaire potentiellement excessive en spécialisation ;
- Dépendance excessive à des vacataires sur certaines unités ;
- Evolution technologique rapide dans le secteur agronome ;
- Image peu lisible à l'international (site web, communication).

Opportunités

- Accroître l'attractivité internationale (double-diplômes, visibilité web) ;
- Création d'une UE "Innovation & Entrepreneuriat" adossée à l'incubateur ;
- Structuration d'un système de pilotage par la qualité (SMQ, KPI) à la malle de l'école ;
- Valoriser le Festival Agronomique comme marqueur institutionnel ;
- Développer un conseil de perfectionnement intersectoriel.

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre

BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports

BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé

BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens

CCI - Chambre de commerce et d'industrie

Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs

CFA - Centre de formation d'apprentis

CGE - Conférence des grandes écoles

CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail

CM - Cours magistral

CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

CNRS - Centre national de la recherche scientifique

COMUE - Communauté d'universités et établissements

CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles

CPI - Cycle préparatoire intégré

CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires

CSP - catégorie socio-professionnelle

CVEC - Contribution vie étudiante et de campus

Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale

DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur

ECTS - European Credit Transfer System

ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement

ED - École doctorale

EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

EPU - École polytechnique universitaire

ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area

ETI - Entreprise de taille intermédiaire

ETP - Équivalent temps plein

EUR-ACE© - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue

FFP - Face à face pédagogique

FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti

FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant

FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti

FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé

IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique

ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie

ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation

IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3

LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2

MCF - Maître de conférences

MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique

MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique

MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé

ParcoursSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.

PAST - Professeur associé en service temporaire

PC (classe préparatoire) - Physique et chimie

PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PeIP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech

PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat

PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français

PME - Petites et moyennes entreprises

PRAG - Professeur agrégé

PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur

PT (classe préparatoire) - Physique et technologie

PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations

RH - Ressources humaines

RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)

SATT - Société d'accélération du transfert de technologies

SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales

SHS - Sciences humaines et sociales

SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie

TC - Tronc commun

TD - Travaux dirigés

TOEFL - Test of English as a Foreign Language

TOEIC - Test of English for International Communication

TOS - Techniciens, ouvriers et de service

TP - Travaux pratiques

TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie

TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement

UFR - Unité de formation et de recherche.

UMR - Unité mixte de recherche

UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience